

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)				
Biodent C+B, Liquid S				
Version:	3.8 / FR	N° du matériau		
Date de révision:	13.11.2017	spécification	141761	
Date de création:	14.02.2003	VA-Nr	01963499	
remplace la version:	3.7			
Page:	1 / 12			

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Biodent C+B, Liquid S

N° d'enregistrement REACH: si disponible, indiqué au chap. 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Uniquement pour une utilisation dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société DeguDent GmbH
Postfach 1364
D-63403 Hanau

Téléphone +49 (0)6181/59-5576
Téléfax +49 (0)6181/59-5751
Adresse e-mail SDB.Degudent-DE@dentsplysirona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence +49 (0)6181/59-50 (Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Liquides inflammables	Catégorie 2	H225
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1B	H317
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (inhalation)	Catégorie 3	H335

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon (CE) 1272/2008

Base légale EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI

élément(s) déterminant les dangers (GHS)

- méthacrylate de méthyle
- méthacrylate de tétrahydrofurfuryle

Pictogrammes de danger



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **2 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



Mot signal	Danger
Remarque sur les dangers	H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
Consigne de sécurité: Prévention	P280 - Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 - Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Consigne de sécurité: Stockage	P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Consigne de sécurité: Évacuation	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Lors de l'échauffement, formation de mélanges explosifs vapeur/air., Risque d'éclatement des systèmes fermés lors d'une forte polymérisation exothermique. Eviter une polymérisation incontrôlée. Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

-

3.2. Mélanges

Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no. 1272/2008

• méthacrylate de méthyle		< 50%			
No.-CAS	80-62-6	No.-CE	201-297-1		
Liquides inflammables				Catégorie 2	H225
Corrosion/irritation cutanée				Catégorie 2	H315
Sensibilisation cutanée				Catégorie 1	H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (inhalation)				Catégorie 3	H335
• méthacrylate de tétrahydrofurfuryle		< 40%			
No.-CAS	2455-24-5	No.-CE	219-529-5		
Irritation oculaire				Catégorie 2	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique				Catégorie 3	H335
Irritation cutanée				Catégorie 2	H315
• Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle		< 30%			
No.-CAS	109-16-0	No.-CE	203-652-6		
Sensibilisation cutanée				Catégorie 1B	H317

Textes des phrases H, voir au chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Biodent C+B, Liquid S

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **3 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



Inhalation

Amener la personne concernée à l'air frais.
Appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Les paupières ouvertes, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 5 minutes.
Faire examiner par l'ophtalmologiste.

Ingestion

Ne PAS faire vomir.
Rincer la bouche à l'eau.
Faire boire abondamment de l'eau en petites gorgées.
Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Lors d'une sensibilisation de la peau et d'un rapport de cause à effet confirmé, aucune autre exposition ne devrait être autorisée

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: poudre extinctrice
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés: eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion ou de décomposition du produit, la fumée produite provoque une irritation ou une inflammation des voies respiratoires.
Lors de l'échauffement, formation de mélanges explosifs vapeur/air.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie refroidir le récipient ou le mettre en sécurité.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
En cas d'incendie, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant et porter une combinaison protectrice.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Accès interdit aux personnes étrangères au service.
Porter un équipement de protection individuel.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas contaminer le sol, les eaux et les égouts., Pénétration dans les égouts; éviter les locaux situés en contrebas en raison des risques d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever toute source d'ignition.
Absorber avec une matière liant le liquide, par ex. : agent d'absorption inerte, sable, liant universel.
Recueillir mécaniquement avec un appareil approprié et collecter dans un récipient adéquat.

Conseils supplémentaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **4 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



Assurer une protection contre les risques de déflagration. Éliminer le matériau contaminé comme déchet, conformément à la réglementation.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fermer soigneusement le récipient après prélèvement.

Éviter l'action de la lumière et la chaleur ensoleillement.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

Ne remplir le réservoir qu'à 90 %, de l'air est nécessaire pour sa stabilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Produit facilement inflammable.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Formation possible de mélanges vapeur/air inflammables ou explosifs. Danger d'explosion

Installations anti-déflagrantes exigées.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Assurer une bonne aération du local.

Classe de stockage (Allemagne)

3 - Liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

• méthacrylate de méthyle			
No.-CAS	80-62-6	No.-CE	201-297-1
Paramètres de contrôle	50 ppm 205 mg/m ³ réglementaires contraignantes (VRC)		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
Paramètres de contrôle	100 ppm 410 mg/m ³ réglementaires contraignantes (VRC)		Valeur Limite d'Exposition à court terme (VLE)(INRS (FR))

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement de la valeur limite relative au poste de travail, appliquer Appareil de protection respiratoire disposant d'un filtre A de couleur marron.

Protection des mains

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: matériel résistant aux solvants.

Matériau de gants caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau 0,5 mm

délai de rupture 60 min

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **5 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



Méthode Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique., Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Protection préventive de la peau, Utiliser régulièrement une crème protectrice.

Protection des yeux/du visage

lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps

Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés., Utiliser un produit de protection de la peau avant de manipuler le produit. Après les travaux, veiller au nettoyage et à l'entretien de la peau.

Protection préventive de la peau conseillée.

Mesures d'hygiène

Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer, priser. Avant les pauses et à la fin des travaux, se laver les mains et/ou le visage., En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée., Éviter le contact avec la peau et les yeux., Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau., Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	type ester
Seuil olfactif :	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	-48,2 °C substance testée: méthacrylate de méthyle
Point/intervalle d'ébullition	100,3 °C (1013 hPa) Méthode: DIN 51 751 substance testée: méthacrylate de méthyle
Point d'éclair	10 °C Méthode: DIN 51 755 substance testée: méthacrylate de méthyle
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	2,1 %(V) substance testée: méthacrylate de méthyle
Limite d'explosivité, supérieure	12,5 %(V) substance testée:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **6 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



	méthacrylate de méthyle
Pression de vapeur	38,7 hPa (20 °C) substance testée: méthacrylate de méthyle
Densité	0,94 g/cm ³ (20 °C) Méthode: DIN 51757 substance testée: méthacrylate de méthyle
Hydrosolubilité	15,9 g/l (20 °C) substance testée: méthacrylate de méthyle
Coefficient de partage: n-octanol/eau	POW: 1,38 substance testée: méthacrylate de méthyle
Auto-inflammabilité	Non auto-inflammable, non autoréchauffable.
Décomposition thermique	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	0,63 mPa.s (20 °C) Méthode: Méthode Brookfield substance testée: méthacrylate de méthyle
Explosibilité	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Propriétés comburantes	donnée non disponible
9.2. Autres informations	
Température d'inflammabilité	430 °C Méthode: DIN 51 794 substance testée: méthacrylate de méthyle
Autres informations	D'autres données physico-chimiques ne seront pas déterminées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Risque d'éclatement des systèmes fermés lors d'une forte polymérisation exothermique. Eviter une polymérisation incontrôlée.

10.4. Conditions à éviter

Éviter l'influence de la lumière / le rayonnement du soleil., Protéger de chaleur sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Le produit se polymérise lors du contact avec des générateurs de radicaux libres tels les peroxydes, les composés azoïques, les composés de métaux lourds, les lessives alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **7 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 Rat: > 5000 mg/kg Méthode: OCDE Ligne directrice 401 Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 Rat: 29,8 mg/l / 4 h Substance d'essai: méthacrylate de méthyle (valeur de la littérature)
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 Lapin: > 5000 mg/kg Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Irritation de la peau	irritant Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Irritation oculaire	faible irritant Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Toxicité à dose répétée	inhalation Rat Période d'essai: 2 Jahre NOAEL: 25 mg/kg organe cible/effet: irritation, muqueses Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation Orale Rat Période d'essai: 2 Jahre NOAEL: 2000 mg/kg Substance d'essai: méthacrylate de méthyle analyse de l'eau potable, pas de constatations liées au traitement, documentation
Appréciation STOT-Exposition unique	donnée non disponible
Appréciation STOT-Exposition répétée	donnée non disponible
Risque de toxicité par aspiration	donnée non disponible
Génotoxicité in vitro	positive et négativ Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Génotoxicité in vivo	aucune indication quant à un effet mutagène Substance d'essai: méthacrylate de méthyle documentation
Appréciation mutagénité	in vivo: aucune indication quant à un effet mutagène

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **8 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



évaluation caractère
cancérogène aucune indication quant à un effet cancérigène, documentation., substance
testée:, méthacrylate de méthyle

évaluation effet tératogène aucune indication quant à des propriétés tératogènes, substance testée:,
méthacrylate de méthyle

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité pour les poissons CL50 *Lepomis macrochirus*: 191 mg/l / 96 h

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle
documentation

Oncorhynchus mykiss: > 79 mg/l / 96 h

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle

Méthode: OCDE 203
documentation

Toxicité envers les invertébrés
aquatiques CE50 *Daphnia magna*: 68 mg/l / 48 h

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle

Méthode: OCDE 202
(valeur de la littérature)

CE50 *Daphnia magna*: 49 mg/l / 21 d

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle

Méthode: OECD 202 partie 2
(valeur de la littérature)

Toxicité pour les algues CE50 *selenastrum capricornutum*: 170 mg/l / 96 h

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle

Méthode: OCDE 201
documentation

Toxicité pour les bactéries CE0 *Pseudomonas putida*: 100 mg/l

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle
documentation

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Durée d'exposition: 14 Tage

Résultat: 94 % Facilement biodégradable.

Substance d'essai: méthacrylate de méthyle

Méthode: OECD 301 C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à une bio-accumulation essentielle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Lors d'une pénétration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la
nappe phréatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)				
Biodent C+B, Liquid S				
Version:	3.8 / FR	N° du matériau		
Date de révision:	13.11.2017	spécification	141761	
Date de création:	14.02.2003	VA-Nr	01963499	
remplace la version:	3.7			
Page:	9 / 12			

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire Éviter une pénétration dans le sol, les eaux et les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrien (ADR/RID/GGVSEB)

- 14.1. Numéro ONU: UN 1247
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ EN SOLUTION
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
- 14.4. Groupe d'emballage: II
- 14.5. Dangers pour l'environnement: --
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Qui
- ADR: Code de restriction en tunnels: (D/E)
- ADR: Des mesures conformes à la directive 2.2.3.2.2 ADR/RID/ADN ont été prises., Tenir compte de la régulation des produits sur liste §35, alinéa 1 de GGVSEB.
- RID: Des mesures conformes à la directive 2.2.3.2.2 ADR/RID/ADN ont été prises.

Transport par voies d'eau intérieures (ADN/GGVSEB (Allemagne))

- 14.1. Numéro ONU: UN 1247
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ EN SOLUTION
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
- 14.4. Groupe d'emballage: II
- 14.5. Dangers pour l'environnement: --
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Qui
- Des mesures conformes à la directive 2.2.3.2.2 ADR/RID/ADN ont été prises.

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR

- 14.1. Numéro ONU: UN 1247
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Methyl methacrylate monomer, stabilized solution
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
- 14.4. Groupe d'emballage: II
- 14.5. Dangers pour l'environnement: --
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Qui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **10 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



- IATA-C: UNIQUEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS : Lors d'une expédition aux, à travers ou via les États-Unis, tenir compte de la réglementation Reportable Quantity!
IATA-P: UNIQUEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS : Lors d'une expédition aux, à travers ou via les États-Unis, tenir compte de la réglementation Reportable Quantity!

Transport maritime Code IMDG/GGVSee (Allemagne)

- 14.1. Numéro ONU: UN 1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
14.5. Dangers pour l'environnement: --
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Qui
No EMS: F-E,S-D
Clear of living quarters., UNIQUEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS : Lors d'une expédition aux, à travers ou via les États-Unis, tenir compte de la réglementation Reportable Quantity!
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Homologation de transport, voir prescriptions

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

limitation des emplois Observer les restrictions d'emploi futures mères et mères qui allaitent.,
Observer les restrictions d'emploi adolescents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique Un rapport de sécurité sur la substance n'est pas nécessaire pour ce produit selon le paragraphe 2(8), 2(9) ou le paragraphe 14 du décret REACH.

SECTION 16: Autres informations**Classification et procédé utilisé pour déterminer le classement de mélanges selon le règlement UE (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Classification	Procédé de classification
Flam. Liq., 2 , H225 Skin Corr./Skin Irrit., 2 , H315 Skin.sens., 1B , H317 Eye Dam./Eye Irrit., 2 , H319 STOT SE, 3 , H335	

Phrases H importantes du chapitre 3

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **11 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Légende

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
ASTM	Société américaine de contrôle de matériaux
ATP	Adaptation au progrès technique
BCF	Coefficient de bioconcentration
BetrSichV	Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise
c.c.	réipient fermé
CAS	Société d'attribution de numéros CAS
CESIO	Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
ChemG	Loi sur les produits chimiques (Allemagne)
CMR	cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction
DIN	Institut allemand de normalisation, association enregistrée
DMEL	Niveau effet minimal dérivé
DNEL	Niveau effet zéro dérivé
EINECS	Inventaire européen sur les produits chimiques
EC50	concentration moyenne effective
GefStoffV	Décret sur les substances dangereuses
GGVSEB	Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
GGVSee	Décret sur les matières dangereuses mer
GLP	Bonne pratique de laboratoire
GMO	Organisme modifié par voie génétique
IATA	Association internationale de transport par avion
ICAO	Organisation internationale d'aviation civile
IMDG	Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
ISO	Organisation internationale de normalisation
LOAEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.
LOEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
NOAEL	Dose maximale d'une substance ne laissant aucune lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.
NOEC	Concentration sans effet pouvant être observé
NOEL	Dose sans effet pouvant être observé
o. c.	réipient ouvert
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEL	Valeurs limites d'air au poste de travail
PBT	Persistant, bio-accumulatif, toxique
PEC	Concentration dans l'environnement annoncée
PNEC	Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.
REACH	Enregistrement REACH
RID	Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Biodent C+B, Liquid S**

Version: **3.8 / FR**
Date de révision: **13.11.2017**
Date de création: **14.02.2003**
remplace la version: **3.7**
Page: **12 / 12**

N° du matériau
spécification **141761**
VA-Nr **01963499**



STOT	Toxicité spécifique pour les organes cibles
SVHC	Substances liées à des craintes particulières
TA	Instruction technique
TPR	Troisième en tant que représentant (par. 4)
TRGS	Règles techniques pour les matières dangereuses
VCI	Association enregistrée de l'industrie chimique
vPvB	très persistant, très bio-accumulable
VOC	substances organiques volatiles
VwVwS	Prescription administrative pour la classification de substances menaçant l'eau
WGK	Classe de contamination de l'eau
WHO	Organisation mondiale de la santé